

Rapport annuel **2022**



Saint-Roch



Déposé lors de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT.....	2
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
1.1 Les administrateurs au 31 décembre 2022.....	4
1.2 Son fonctionnement.....	5
1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource à la Ville.....	7
2. BILAN DES ACTIVITÉS.....	8
2.1. Santé durable et Environnement.....	9
2.2 Urbanisme.....	11
2.3. Social et humain.....	12
2.4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier.....	14
2.5 Autres contributions à la vie du quartier.....	15
2.5.1 Projet d'initiative : le Printemps Saint-Roch.....	15
3. PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS.....	17
4. LE CONSEILLER MUNICIPAL.....	17
5. Le quartier de Saint-Roch.....	18
5.1 Carte.....	18
5.2 Population.....	18
6. ÉTATS FINANCIERS 2022.....	19

MOT DU PRÉSIDENT

Lors de mon discours de candidat à l'élection d'avril 2022, j'ai énoncé trois objectifs pour le mandat que je sollicitai :

1. La qualité de vie dans le quartier de Saint-Roch, telle qu'elle sera définie par les parties prenantes, à la lumière aussi de la [Charte de la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch](#) ;
2. Le respect de l'institution des conseils de quartier ;
3. Des assemblées publiques d'une durée de deux heures ou moins – pour que les gens aient envie de revenir.

Un enjeu dans le quartier, l'éléphant dans la pièce, concerne ce que d'aucun nomme « itinérance », « cohabitation », « dialogue » ou « vivre ensemble », et que d'autres nomment « personnes désaffiliées, toxicomanie, maladie mentale et nuisances publiques », en particulier dans le pourtour de Lauberivière. Cette question soulevait, et soulève toujours, certaines passions ainsi que la controverse. Afin d'assurer un fonctionnement serein des assemblées publiques du conseil de quartier, il était nécessaire de créer un lieu à l'extérieur des assemblées publiques mensuelles ordinaires afin, d'une part, de permettre le traitement des enjeux plus usuels (verdissements, mobilité, qualité de l'air, habitation, etc.) et, d'autre part, de mettre en place les conditions propices à la réalisation d'un réel progrès sur cette question exigeante, pour toutes les parties prenantes impliquées : résidents et gens d'affaires, passants (clientèle commerciale, touristes), usagers du refuge Lauberivière dont la dominante n'est peut-être pas toxicomanie ou maladie mentale (4800 des 5000 personnes qui se présentent annuellement sur le seuil de porte de ce refuge), ainsi que les personnes désaffiliées elles-mêmes, aux prises avec toutes les circonstances que l'on imagine, ou pas, dans la rue.

Afin de pallier à ce défi, le conseil de quartier de Saint-Roch a créé dès le mois de mai 2022 le Groupe de travail sur la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière). Le constat était au bris de confiance avec les institutions en autorité, principalement la Ville de Québec et le CIUSSS de la Capitale-Nationale. La réparation de ce bris passait nécessairement par le pouvoir citoyen : une prise en charge de l'enjeu – notre table, nos questions, notre ordre du jour, nos invitations. Après une seconde rencontre avec les institutions et une troisième en préparation, c'est mission accomplie. Par ailleurs, le soussigné recommande le maintien et la continuité du mandat de ce groupe de travail afin de dégager les assemblées publiques du CQSR, tel que mentionné, et aussi afin de promouvoir une évolution positive vers la vision d'un mieux-être pour toutes les parties prenantes impliquées.

En juin, nous avons tenu un atelier de planification stratégique avec les membres du quartier. En revanche, notre mandat est rapidement devenu très opérationnel, et nous

avons constaté que, malgré la fin imminente du Plan d'action 2020-2022, un nouveau plan d'action émergeait de lui-même, organiquement. Nous avons suivi le courant et avons posé des gestes concrets là où notre institution était en mesure d'avoir un impact :

- consultation sur les pratiques des conseils de quartier
- interventions au conseil municipal
- interventions au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou
- [tournée des neuf conseils de quartier de l'arrondissement](#) aux fins de l'obtention de neuf paires de résolutions solidaires

Tant auprès des élus, des médias, des institutions que des autres instances partenaires, nous croyons avoir contribué à élever le profil de l'institution des conseils de quartier. En outre, soulignons le beau geste de la nouvelle administration qui a rehaussé le budget de fonctionnement des conseils de quartier, effectif au début de 2023 — un rattrapage presque complet de l'inflation après un quart de siècle d'érosion de la capacité financière de nos instances. Ne reste plus que l'adoption d'une politique d'indexation automatique du budget de fonctionnement des conseils de quartier, afin de protéger un tant soit peu cette instance des aléas des changements d'administrations à l'Hôtel-de-ville.

Quant à mon engagement pour des assemblées de deux heures ou moins, bien que je n'aie pas toujours été en mesure d'y parvenir, je crois que le rythme des délibérations et la pertinence des enjeux traités a su maintenir l'attention des participants et du public, sinon pour toutes les assemblées, peut-être pour une majorité ? Notons que notre assemblée ordinaire du conseil d'administration du mois de septembre, la plus courue de 2022, a tout de même obtenu la participation de 65 personnes dans la salle et en ligne.

Je remercie le public, les membres du quartier, mes collègues ainsi que les personnes qui soutiennent notre œuvre tout au cours de cette année riche en opportunités de travailler pour le bien commun. Ce fut un honneur de servir pour une seconde fois à titre de président de cette noble instance démocratique. Longue vie à l'institution des conseils de quartier à Québec !

Bonne continuation !

Louis-H. Campagna, président, 2010-2012, 2022-2023

Conseil de quartier de Saint-Roch

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Les administrateurs au 31 décembre 2022

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes (ordre alphabétique) :

1.1.1 Membres du conseil d'administration avec droit de vote:

Louis-H. Campagna	Président (2023)
Jean-Baptiste Coubès	Administrateur (2024)
Simon Gauthier	Secrétaire (2024)
Raymonde Langlois	Trésorière (2024)
Frédérique Lavoie	Administratrice (2023)
Samuel Roy	Administrateur coopté (2023)
Francine Tremblay	Administratrice (2024)
Napoléon Woo	Administrateur (2023)

Deux périodes d'élections ont eu lieu en 2022, soit en avril lors de l'assemblée générale annuelle et en octobre. Les postes de l'exécutif ont été nommés lors de l'assemblée publique de mai. En plus des personnes en poste au 31 décembre, d'autres personnes ont été sur le conseil d'administration en cours d'année 2022:

- Louis-Charles Beaudoin-Lacroix (janvier à avril)
- Philippe Morissette (janvier à avril)
- Florence Boucher Cossette (janvier à septembre)
- Alex Tremblay (janvier à avril)
- Alexandra Gargaun (janvier à mars)
- Martin Charest (janvier à avril)
- Jessica Desjardins (mai à octobre)
- Ricky Ng-Adam (mai à septembre)
- Rose Pichette (octobre à novembre)

Postes vacants au 31 décembre 2022 :

- 1 administratrice élue
- 2 sièges cooptés

1.1.2 Membre du conseil d'administration sans droit de vote :

Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal
---------------------	----------------------

1.1.3 Personne-ressource de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou :

Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
----------------	---------------------------------------

1.1.4 Secrétaire de rédaction :

Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
-----------------	-------------------------

1.2 Son fonctionnement

1.2.1 Mission du conseil de quartier:

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Leur mission, telle qu'indiquée dans le Règlement sur la constitution des conseils de quartier, est la suivante :

« Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier et il a pour mission, dans un esprit de collaboration avec la ville, de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions municipales qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. ». [R.V.Q. 213](#), art. 0.1

1.2.2 Mandat:

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville ou sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute matière concernant le quartier;
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

[SOURCE](#)

1.2.3 Composition du conseil d'administration:

Quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Les administrateurs sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

1.2.4 Participation du public aux assemblées:

Les assemblées publiques du conseil d'administration du Conseil de Quartier Saint-Roch sont ouvertes à tous. À chaque assemblée, une période de temps est réservée pour des questions ou des commentaires du public. Une nuance doit ici être apportée dans la terminologie : « le **public** » c'est l'ensemble des gens qui assistent à l'assemblée, « les **membres** » c'est les résidents du quartier, « les **administrateurs** » ce sont les membres du conseil d'administration.

1.2.5 Assemblées:

En 2022, outre l'assemblée annuelle générale des membres tenue en avril, le conseil d'administration a tenu dix assemblées, dont deux en personne avec public, cinq ordinaires avec public par visioconférence et une ordinaire à huis clos¹. À celles-ci s'ajoutent des séances de préparation du conseil d'administration, typiquement une avant chaque assemblée publique.

1.2.6 Coordonnées et dates des assemblées :

Les assemblées ont lieu le dernier jeudi du mois. De janvier à novembre, celles-ci se sont tenues en présentielles et par visioconférence. Le conseil a pris congé en **juillet** et **décembre**.

Les dates des assemblées du conseil de quartier, les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/index.aspx

En particulier, le **calendrier annuel des rencontres** peut être consulté au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/calendrier_complet.aspx

¹ La rencontre à huis clos a eu lieu juste avant l'assemblée générale annuelle 2020 en avril pour permettre au conseil d'adopter le rapport annuel et les états financiers.

1.2.7 Liste des outils informationnels :

Outils	Références au R.R.V.Q., ch. F-1 (art.) ou autre
Liste de distribution	132(1) ; <i>IC_</i> , <i>ConseilDeQuartier</i>
Registres des procès-verbaux	132(2) ; page internet
Registre des résolutions	132(2)
Registre de la correspondance	132(3)
Budget annuel de fonctionnement	innovation CQSR 2022-2023
Registre des représentations	innovation CQSR 2022-2023
Registre des statistiques d'assiduité	innovation CQSR 2022-2023

1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource à la Ville

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Conseil de quartier Saint-Roch
Arrondissement de La Cité-Limoilou
500 rue du Pont, 4^e étage
Québec (Québec) G1K 6N4
Courriels : conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca ; cqrs.ca@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/COSAINTROCH>

Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne
Ville de Québec
500, rue du Pont, bureau 4053
Québec (Québec) G1K 6N4
Téléphone : 418 641-6411, poste 7139
daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

2. BILAN DES ACTIVITÉS

Le Plan d'action 2020-2022, adopté en janvier 2020, émet les principales lignes directrices qui déterminent les actions prises par le CQSR. Afin de témoigner de l'engagement du CQSR envers ce dernier, le bilan de nos activités 2022 est présenté en fonction des quatre thèmes présents dans le plan d'action :

1. Santé durable et environnement;
2. Urbanisme;
3. Social et humain;
4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier.

L'ensemble de nos activités vise ultimement à permettre au CQSR d'apporter une contribution positive à travers les orientations de son plan d'action, qu'il s'agisse de projets d'initiatives, de résolutions pour appuyer, demander ou prendre position, de présentations invitées aux assemblées, de participation à des consultations publiques ou d'autres représentations du conseil de quartier à des événements.

Arrivant cette année à son échéance, le plan d'action fera l'objet dans la prochaine année d'un exercice de révision et de mise à jour pour lequel la participation et l'apport des citoyen·nes du quartier seront bien sûr sollicités. La résolution **CA22-05-38** a d'ailleurs été adoptée à cette fin et un atelier de planification a été tenu lors de l'assemblée de juin 2022 en vue du renouvellement du plan d'action du conseil de quartier de Saint-Roch (2023-2025).

Toutes les résolutions et les documents concernant les affaires courantes administratives peuvent être consultés dans les procès-verbaux du conseil déposés sur le site de la Ville au https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintroch/proces_verbaux.aspx?q=29

2.1. Santé durable et Environnement

2.1.1 Soutenir les initiatives visant à créer des îlots de fraîcheur, des lieux de rencontre, déminéraliser, verdir, créer des liaisons vertes, transformer des espaces sous-utilisés pour y créer des jardins et embellir.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Pouvoir de consultation	CA22-01-07 Position du conseil de quartier de Saint-Roch en défaveur de l'allègement des normes d'émissions de nickel au Québec	Janvier
Appui par résolution	CA22-01-08 Appui du conseil de quartier de Saint-Roch au projet de Laboratoire citoyen de qualité de vie – qualité de l'air hyperlocale.	Janvier
Représenter le CQSR	CA22-05-34 Demande de financement de 200 \$ de la part de la Table de quartier l'Engrenage.	Mai
Représenter le CQSR	CA22-05-36 Appui politique au projet de bain portuaire au bassin Louise intérieur.	Mai
Discussion en assemblée	CA22-10-67 Demande à la Ville de Québec pour une présentation périodique des projets de verdissement dans le quartier de Saint-Roch	Novembre
Représenter le CQSR	CA22-10-69 Recommandation à la Ville de Québec de diffuser directement et sans intermédiaire, les données de qualité de l'eau au bassin Louise intérieur	Novembre

2.1.2 Solliciter l'administration municipale afin d'améliorer la réglementation et les bonnes pratiques sur les chantiers de construction afin d'assurer la conservation des arbres existants.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>actions entreprises en 2023</i> fosses à arbres, etc.	

2.1.3 Encourager la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en lien avec les mégots, les déchets sauvages, les matières résiduelles, le camionnage, les activités du port, et tout autre enjeu pertinent au quartier.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>actions entreprises en 2023</i> poussière dû aux chantiers, etc.	

2.1.4 Se rallier à d'autres conseils de quartiers concernant des enjeux transversaux.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Prise de position	Résolution CA22-01-07 Résolution contre l'allègement de la norme de nickel, conjointement avec les Conseils de quartier de Saint-Sauveur, du Vieux-Limoilou, de Lairet et de Vanier. Couverture média	Janvier
Concertation	Participation à la Table mobilité des quartiers centraux, conjointement avec les Conseils de quartier de Saint-Sauveur, du Vieux-Limoilou, de Lairet, Maizerets, Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Vanier	Janvier
Concertation	Participation à la Table mobilité des quartiers centraux, conjointement avec les Conseils de quartier de Saint-Sauveur, du Vieux-Limoilou, de Lairet, Maizerets, Saint-Jean-Baptiste, Montcalm et Vanier	Février
Concertation	Résolutions solidaires des neuf conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou CA22-10-68 Concernant une recommandation à la Ville de Québec de contribuer financièrement aux coûts d'opérations du bain portuaire l'Oasis du Port de Québec et CA22-10-69 Recommandation à la Ville de Québec de diffuser directement et sans intermédiaire, les données de qualité de l'eau au bassin Louise intérieur	Novembre
	<i>autres actions entreprises en 2023</i> GTCA, etc.	

2.2 Urbanisme

2.2.1 Suivre les chantiers du réseau de transport structurant et autres projets de construction (bruit, services maintenus, mobilité, communication, mitigation, représentation des citoyens, bon voisinage) afin d'être un canal de communication entre la ville et les résidents.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Position par résolution	CA22-02-12 appui du conseil de quartier de Saint-Roch au projet de sécurité piétonne de l'organisme Accès transports viables (ATV).	Février
Participation à une rencontre	Participation à la rencontre du 30 mars 2022 organisée par la Ville et le Bureau de projet du tramway de Québec (BPTQ) au sujet des chantiers à venir en 2022 dans le cadre du réaménagement de la rue Dorchester et des travaux préparatoires au tramway (plateforme et tunnel).	Mars

2.2.2 Soutenir l'amélioration de la sécurité, ainsi que du sentiment de sécurité, dans les déplacements.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>actions entreprises en 2023</i> sécurité routière autour de l'École des Berges, etc.	

2.3.2 Assurer une veille sur la conservation du patrimoine bâti et l'intégration des nouveaux projets.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>aucune action à rapporter</i>	

2.4.2 Participer à l'amélioration de la politique sur le déneigement.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>actions entreprises en 2023</i> participation à la séance d'information Ville, etc.	

2.5.2 Soutenir des initiatives en art urbain.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>aucune action à rapporter</i>	

2.3. Social et humain

2.3.1 Soutenir les initiatives œuvrant pour la sécurité alimentaire.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>aucune action à rapporter</i>	

2.3.2 Participer à la réflexion sur le logement social et l'hébergement touristique.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>actions entreprises en 2023</i> Participation à une rencontre chez la Table de quartier l'Engrenage, etc.	

2.3.3 Favoriser la mixité sociale pour une vie de quartier inclusive et aussi relativement à l'augmentation du tourisme.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Résolution	CA22-03-17 Recommandation du conseil de quartier de Saint-Roch quant aux rencontres du comité de bon voisinage – le CQSR exhorte les parties prenantes à reprendre les rencontres dans les meilleurs délais.	Mars
Résolution	CA22-05-33 Demande de financement de 200 \$ de la part de l'organisme Commun'action 0-5.	Mai
Résolution	CA22-05-35 Création d'un groupe de travail pour traiter des enjeux de qualité de vie dans le secteur Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière).	Mai
Résolution	CA22-07-47 Adoption de recommandations formulées par le groupe de travail sur la qualité de vie dans le secteur Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière).	Août
Résolution	CA22-08-53 Mandat du groupe de travail sur la qualité de vie dans le secteur Saint-Roch sud-est (GdT-QV-SRSE) d'interpeller le CIUSSS de la Capitale-Nationale et de solliciter son expertise sur des enjeux de santé, de santé mentale et de dépendance	Septembre
Résolution	CA22-10-68 Recommandation à la Ville de Québec de contribuer financièrement aux coûts d'opérations du bain portuaire l'Oasis du Port de Québec	Novembre

2.3.4 Suivre et participer aux enjeux concernant les personnes marginalisées, l'isolement, l'itinérance, la pauvreté, l'accès aux soins de santé, l'implantation du site d'injection supervisée, les nouveaux arrivants, les personnes âgées vulnérables.

Moyen	Action du CQSR	Mois
Prise en charge	Mise sur pieds du Groupe de travail sur la qualité de vie dans le quartier Saint-Roch sud-est (pourtour de Lauberivière)	Mai à décembre


2.3.5 Encourager et soutenir l'écocitoyenneté², par l'éducation, l'information et la sensibilisation à travers des activités et projets variés.

Moyen	Action du CQSR	Mois
	<i>aucune action à rapporter</i>	

² Écocitoyenneté: Le citoyen acquiert du savoir-faire et savoir-être lui permettant de développer son autonomie et son pouvoir d'agir afin de contribuer activement à son milieu de vie, sa communauté, son environnement. Chaque humain est important, l'écocitoyen est celui qui passe du mode passif à actif, qui est responsable et qui participe selon ses propres moyens. La créativité et la collaboration sont essentielles pour surmonter les problèmes collectifs en cours et implanter de nouvelles façons de vivre ensemble et avec notre environnement.

2.4. Participation citoyenne, vie démocratique, rayonnement du conseil de quartier

L'axe numéro 4 du Plan d'action 2020-2022 consiste essentiellement à effectuer un travail en continu afin de favoriser la participation citoyenne lors des assemblées publiques du conseil de quartier. Voici les approches visées ainsi que leur degré d'intégration:

Moyen	Action du CQSR	Mois
Engagement	CA22-01-09 Participation du conseil de quartier de Saint-Roch à un partenariat aux fins de l'organisation du Printemps Saint-Roch.	Janvier
Appui	CA22-03-16 Appui du conseil de quartier de Saint-Roch à l'organisme Espaces d'initiatives pour son programme d'accompagnement de projets citoyens. Espaces d'initiatives est un organisme sans but lucratif qui existe depuis 2015 et qui a pour objectif de soutenir les initiatives citoyennes ainsi que les organisations et les projets à impact social fort dans leurs communautés. 	Mars
Engagement	CA22-03-18 Demande à la Ville de Québec pour un projet d'initiatives d'un montant de 1 500 \$ à réaliser entre avril et juin 2022 dans le cadre de l'événement « Printemps Saint-Roch » pour souligner les 25 ans du conseil de quartier de Saint-Roch.	Mars
Échanges avec les institutions	CA22-06-42 Invitation du DG du YMCA à présenter l'offre de son établissement et à répondre aux questions lors d'une prochaine assemblée	Juin
Échanges avec les institutions	CA22-06-44 Création d'un groupe de travail du conseil de quartier de Saint-Roch	Juin

2.5 Autres contributions à la vie du quartier

2.5.1 Projet d'initiative : le Printemps Saint-Roch



Interpellé par la Société historique de Québec, le CQSR a demandé à la Ville de Québec d'un montant de 1 500 \$ du budget d'initiative afin de réaliser le projet « Printemps Saint-Roch », un événement qui s'est déroulé entre avril et juin 2022.

Organisé par la Société historique de Saint-Roch avec l'appui du CQSR, l'événement visait à valoriser le patrimoine historique et architectural de notre quartier par l'entremise d'une riche programmation de conférences, d'activités, de visites guidées, etc.



Les passionné-es de patrimoine rassemblés-es à l'ÉNA pour le lancement du Printemps Saint-Roch.

BILAN :

Date	Événement	Conférencier	Assistance
20 mars 2022	Lancement de la programmation officielle du Printemps Saint-Roch et conférence intitulée « Saint-Roch au temp de la Nouvelle-France »	Joseph Gagné	91 personnes
Du 28 mars au 30 avril 2022	Concours d'œuvres littéraires et artistiques destiné aux élèves de l'école des Berges et de la Maison des enfants de Saint-Roch sous la thématique « J'aime mon quartier »	X	75 personnes
Du 3 au 24 avril 2022	Concours d'écriture sous la thématique « Il était une fois... Saint-Roch »	X	8 personnes
7 avril 2022	Entretien animé par Alex Tremblay Lamarche sur la revitalisation du quartier Saint-Roch dans les années 1990	Réjean Lemoine	53 personnes
23 avril 2022	Entretien littéraire au sujet de <i>Basse-ville Blues</i>	Gilles Simard	35 personnes
27 avril 2022	Émission radiophonique de 3 600 secondes d'histoire sur le quartier Saint-Roch entre 1960 et 1990	Suzie Genest	X
7 et 8 mai 2022	Promenade de Jane sur le patrimoine artistique de Saint-Roch	Marie-Claire Tremblay	40 personnes
12 mai 2022	Conférence « Le patrimoine bâti de Saint-Roch »	Lucie K. Morisset	65 personnes
14 mai 2022	Conte et pique-nique familial	X	50 personnes
9 juin 2022	Conférence « L'histoire industrielle du quartier Saint-Roch »	Jean-François Caron	65 personnes
15 juin 2022	Émission radiophonique de 3 600 secondes d'histoire sur l'histoire du Monastère de l'Hôpital général	Denis Robitaille	X
19 juin 2022	Clôture de l'événement	X	15 personnes

Cette activité coïncidant avec les 25 ans du Conseil de quartier de Saint-Roch, l'événement de clôture du Printemps Saint-Roch a également été l'occasion de souligner cet anniversaire par un quiz sur l'histoire du quartier.

Les participant-es ont été invité-es à déguster une part de gâteau et un breuvage en l'honneur des 25 ans du Conseil de quartier Saint-Roch, l'un des plus anciens de la Ville !

Le CQSR tient à remercier chaleureusement la Société historique de Québec, et plus particulièrement Emmy Bois, chargée de projet pour le Printemps Saint-Roch et Alex Tremblay-Lamarche, président, d'avoir contribué à faire rayonner et mieux connaître notre quartier grâce à cet événement. Bravo pour votre engagement !



3. PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS

À chaque assemblée publique, les citoyens dans la salle sont encouragés à interagir avec les administrateurs et avec le conseiller municipal. Les préoccupations des citoyens peuvent être évaluées en 2022 à l'aide de quatre indicateurs :

- Procès-verbaux ([page internet](#))
 - questions au conseiller municipal
 - période de questions et commentaires des citoyens
- Atelier de planification stratégique de juin 2022 ([procès-verbal](#), item 22-06-09)
- Registre de la correspondance du conseil d'administration (outil interne au conseil d'administration).

4. LE CONSEILLER MUNICIPAL

À chaque assemblée publique, une période est réservée au conseiller municipal. Le conseiller transmet de l'information sur divers sujets d'intérêt pour le quartier, et le public est ensuite invité à lui poser des questions sur ces points ou à propos de tout autre sujet qu'il voudrait aborder.

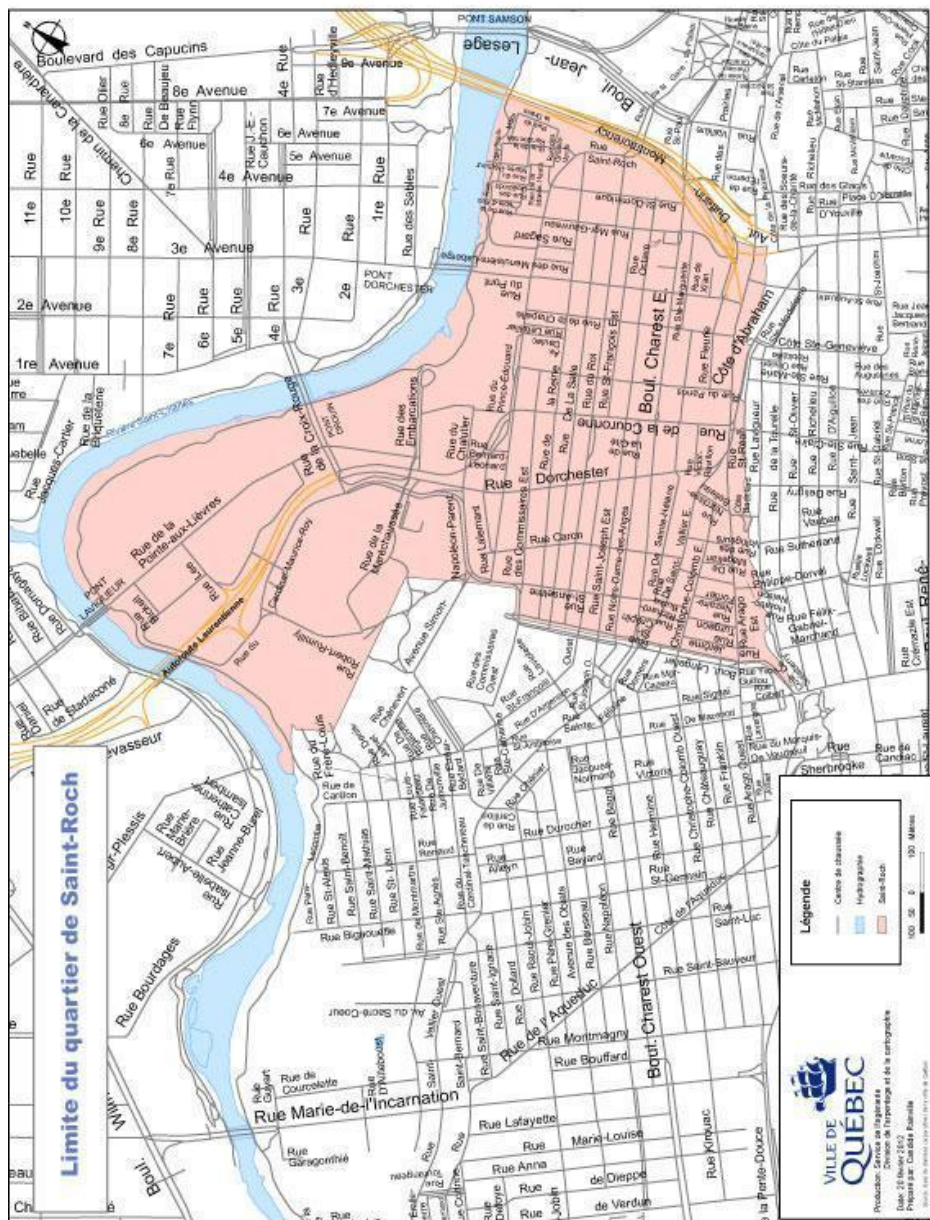
M. Pierre-Luc Lachance a été présent à huit des dix (80%) des assemblées publiques de 2022 ([référence](#)). Dans un cas, il s'agissait d'un conflit d'horaire avec un gala et dans le second cas, il était en mission à l'étranger.

Lorsqu'il est présent, il procure au public de nombreux éléments d'information et il se prête volontiers aux questions. Lors de ses deux absences en 2022, il a pris soin de communiquer à l'avance avec le président du conseil de quartier de Saint-Roch afin d'arranger un accommodement pour la communication des ses items d'information.

Notons en particulier sa participation à l'[assemblée de septembre 2022](#) en compagnie de sa collègue du comité exécutif, Marie-Pierre Boucher. Cette assemblée publique avait attiré un public de 65 personnes, le maximum pour 2022.

5. Le quartier de Saint-Roch

5.1 Carte



5.2 Population

Selon les derniers recensements, la population de Saint-Roch a évolué ainsi :

2016 : pop. 7810

2021 : pop. 8380

6. ÉTATS FINANCIERS 2022

Bilan	Bilan	Sommaire 22	Mensuel 22
BILAN	\$	\$	
	2022	2021	
ACTIF			
Budget de fonctionnement	381	625	
Remboursement à recevoir			
Part sociale	5	5	
Projet d'initiative - à recevoir			
Total de l'actif	386	630	
PASSIF			
Montant à payer - Frais de déplacement	15		
Montant à payer - Projet d'initiative			
Total du passif	15	0	
Avoir net	371	630	
Total du passif et de l'avoir net	386	630	
ÉTAT DES RÉSULTATS	\$	\$	
REVENUS			
Subvention de fonctionnement	1 800	1 500	
Projet d'initiative	1 500		
Projet Sécurité routière		3 000	
Total des revenus	3 300	4 500	
DÉPENSES			
Secrétariat	1 100	735	
Monsaintroch abonnement	333	276	
Frais bancaires	35	35	
Registraire des entreprises	37	36	
Conférencier		200	
Collations aux assemblées	78		
Frais réunions préparatoires	60		
Subventions organismes locaux	400		
Projet Printemps Saint-Roch	1 500		
Projet Sécurité routière		3 000	
Total des dépenses	3 544	4 282	
Excédent ou déficit revenus dépenses	-244	218	
Avoir net au 31 décembre de l'année précédente	631	413	
Actif net	387	631	